asiabe
Association scolaire
intercommunale
Apples-Bière et environs

Chemin des Collèges 1
1143 Apples
Tél. 021 800 56 90
secretariat@asiabe.ch
www.asiabe.ch

Sévery, le 1er mars 2022

Préavis No 01/2022
du Comité directeur au Conseil intercommunal concernant

les comptes et la gestion de l'année 2021

****

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les documents qui vous sont remis en annexe sont les suivants:

- comptes de fonctionnement selon classification administrative, avec commentaires
- bilan
- investissements
- répartition entre les communes de l'ASIABE
- tableau des locations
- heures consommées du parascolaire
- quote-part de l'endettement

En résumé, les **comptes de fonctionnement 2021** se présentent comme suit :

	Comptes 2021	***Budget 2021***	***Comptes 2020***
Charges	5'285'871.24	5'440'340.00	5'035'741.63
Revenus	803'614.31	758'000.00	706'082.55
Charges nettes à répartir	4'482'256.93	4'682'340.00	4'329'659.08

Les différences détaillées par rapport au budget 2021 et par rapport aux comptes 2020 peuvent être obtenues directement à partir du fascicule des comptes.

Plus globalement, les explications suivantes vous sont apportées sur les chapitres ou comptes présentant des différences significatives avec le budget 2021 :

Compte 351 Collège Léman et 352 Portacabines

Les achats prévus dans le compte 351.311 ont été reporté dans l'attente d'une décision et d'un accord avec le canton quant à la politique sur l'enseignement basé sur les supports numériques et leur gestion financière.

Certains travaux sur le Collège Léman ont pu être effectués par le personnel communal ou reportés ceci en corrélation avec le fait que les portacabines soient neufs ont permis durant cette année des dépenses plus faibles que prévu sur les comptes 351.315 et 352.315 dédiés à l'entretien des machines et du mobilier.

Compte 500.100 Conseil Intercommunal

L'année 2021 a été marqué par la fin et le début d'une nouvelle législature ainsi que par la fusion de plusieurs communes sous la nouvelle forme de Hautemorges.

Ceci a nécessité la mise en place de plusieurs commissions supplémentaires notamment pour la révision des statuts et du règlement du conseil intercommunal, ce qui explique la hausse des jetons de présence du compte 500.100.3003.

Compte 500.101 Conseil d'établissement

Les restrictions Covid ainsi que la révision du règlement du conseil d'établissement ont eu pour effet qu'une seule séance du conseil d'établissement a eu lieu durant 2021, ceci expliquant la baisse des jetons de présence.

Le bal de promotion a à nouveau été annulé en 2021.

Compte 500.110 Administration

La modification du contrat de la protection juridique explique la hausse du compte 500.110.3186 par le paiement des 2 primes ce qui a été compensée par la hausse du compte 500.110.4361 avec le remboursement de l'ancienne prime.

Compte 500.111 Devoirs surveillés

La baisse de fréquentation aux devoirs surveillés continue à montrer ses effets sur ce chapitre aussi bien pour les charges que pour les revenus. Désormais, ce ne sont plus que quelques élèves qui participent à ces devoirs surveillés.

Une réflexion est en cours sur ce sujet afin de pouvoir mieux adapter l'offre à la demande.

Compte 500.115 Accueil parascolaire

La fréquentation du parascolaire ayant été meilleure qu'escomptée nous avons donc une hausse des frais de produits alimentaires et de la hausse de la participation des parents.

Afin d'avoir une meilleure gestion, des tablettes ont été mise en place sur les différents sites du parascolaire, ce qui a largement impacté le compte 500.115.3182.

Nous avons également pu à nouveau profiter d'une aide Covid cantonale extraordinaire aux structures d'accueil de jour des enfants pour un montant de Fr. 17'532.00. Il est à préciser que cette aide ne s'adressait qu'aux structures rattachées à un réseau autorisé par l'OAJE.

Pour la dernière année, nous avons également pu recevoir la subvention fédérale pour l'ouverture d'une nouvelle structure dans le cadre de l'ouverture de la structure de Reverolle.

Compte 501.350 Bâtiments - Mobilier général

Du produit désinfectant a été acheté et fourni aux communes pour leurs classes.

Le déménagement du secrétariat de l'Asiabe à Sévery s'est déroulé pendant les vacances scolaires estivales et l'ancien bureau de l'Asiabe à Apples a été aménagé en salle de pause pour le personnel du parascolaire.

Un grand nombre de beamer et de matériel associé a été acheté pour remplacer le matériel défectueux, toutefois aucun entretien mobilier hors du mobilier de classe n'a été nécessaire.

Compte 502.180 Transports et 570 Camps scolaires – Culture - sports

Les masques pour les élèves ont été fournis par les parents pour une utilisation dans les transports scolaires.

Au vu de la situation avec le COVID, les animations culturelles ont dû être limitées.

Les transports spéciaux sont en forte hausse car les camps ont été annulés et ont été remplacés par des sorties sur une journée. Ces frais ont été imputés aux transports et non aux camps pour des raisons de dépenses thématiques pour les communes.
Voici donc ci-dessous la répartition à faire :

	Budget	Montant	Date
Solde Compte 570.3522	140'000.00	26'342.60	31.12.2021
Solde Compte 502.180.3189.1	40'000.00	54'654.55	31.12.2021
Transfert du compte 502.180.3189.1 au 570.3522 pour cause de transports pour remplacement de camps		17'457.50	31.12.2021
Solde 570.3522 après transfert	140'000.00	**43'800.10**	31.12.2021
Solde 502.180.3189.1 après transfert	40'000.00	**37'197.05**	31.12.2021

CONCLUSION

En conclusion, le montant total à répartir aux communes se présente comme suit :

	Comptes 2021	*Budget 2021*	*Comptes 2020*
Collège Léman	826'439.14	870'400.00	828'546.07
Portacabines	56'518.75	61'500.00	11'552.85
Charges scolaires	3'262'570.67	3'333'220.00	3'148'917.54
Charges parascolaires	336'728.37	417'220.00	340'642.62
Total à répartir :	**4'482'256.93**	**4'682'340.00**	**4'329'659.08**

Comme demandé, la répartition pour le parascolaire a été effectuée pour 20% au nombre d'habitants et pour le solde de 80% selon les heures consommées. Un tableau nominatif détaillé a été transmis aux communes pour contrôle. Le tableau récapitulatif de ces heures consommées est intégré au dossier des comptes 2021.

RAPPORT DE GESTION DU COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité Directeur a tenu 13 séances ordinaires en 2021. Ses membres ont de plus participé à de nombreuses séances de travail sur des sujets spécifiques.

Durant l'exercice 2021
De nouveaux statuts ont été adoptés pour faire suite à la fusion de 6 communes de notre territoire. La représentativité des communes a été respectée et nous en avons profité pour mettre à jour certains articles. Un intense travail avec la commission a permis de déboucher sur un document qui permettra à notre association de relever les défis qui l'attendent lors de la nouvelle législature. Par la même, un règlement du Conseil Intercommunal a vu le jour car celui-ci faisait jusqu'à présent défaut.

Dans la deuxième moitié de l'année nous nous sommes attaqués au règlement du Conseil d'établissement en collaboration étroite avec la commission nommée à cet effet, la réduction du nombre de membres du CE est bien accueillie et permettra de faciliter le renouvellement de l'effectif dans le premier semestre 2022.

Suite au préavis accepté par le CI, le CoDir s'est attaqué au dossier de marché public des transports. La procédure a été initiée au printemps avec l'aide de M. Frachebourg, spécialiste en marchés publics chez Loyco. Un cahier de charges complet a été publié sur la plateforme simap et toutes les informations nécessaires ont bien été retranscrites et communiquées par MBC. A la suite de cette publication, trois prestataires ont rendu un dossier avec une offre : Helvecie, MBC et CarPostal. Après analyse et mise en perspective, le CoDir a attribué le marché à MBC pour 3 ans, reconductible 2x 1 an. Un contrat de prestation est en cours de rédaction et devrait permettre de gagner en clarté des rapports avec notre transporteur historique. Une économie bienvenue sera également réalisée.

Durant l'été, l'administration de l'ASIABE a pris ses quartiers dans de nouveaux bureaux à Sévery, plus clairs et spacieux. Ceux-ci nous donnent, ainsi qu'à notre personnel, pleine satisfaction. Merci à tous les intervenants pour la mise en œuvre de cette installation.

Le Covid 19 a bien sûr été sur toutes les lèvres et de nombreuses annulations d'activités scolaires étaient au rendez-vous. Il est ainsi à déplorer que cette volée de jeunes s'est vue privée une année encore de promotions dignes de ce nom, et de camps de ski. Néanmoins, l'ASIABE a maintenu son niveau de participation financière et bon nombre de sorties ponctuelles ont pu avoir lieu au printemps. Ceci a amené une surcharge de travail importante pour notre bureau ainsi que pour la direction scolaire et les enseignants. Qu'ils soient ici tous remerciés, en espérant que l'on en ait terminé avec ce virus.

L'organisation future de notre association devra passer par la mise à disposition de nouveaux locaux pour l'école. Une présentation complète et une proposition de développement nous a été faite par M. Wagnières de la DGEO-DOP. A la suite de cela et comme demandé, une séance d'information aux communes a vu le jour le 8 décembre. Les chiffres ont été présentés et commentés. Il en ressort notamment que l'option de l'étude démographique mérite d'être analysée afin, entre autres, de tirer au clair les besoins en salle de sports. La modularité des bâtiments a aussi été évoquée. En conclusion, nous qualifierons cette séance de constructive, même si beaucoup de choses ont été dites, parfois un peu dans tous les sens.

Membres du CoDir

M. Marc Dubois a démissionné du poste de Président au 28.02.2021. Nous le remercions pour son engagement précieux et lui souhaitons le meilleur pour son avenir. M. Cédric Beaud a repris cette fonction au 01.03.21, et l'assure depuis.

Mmes Laurence Cretegny, Roberta Gatabin, Ruth Müller, et MM. Vincent Crottaz et Daniel Pittet ont quitté leur fonction au terme de la législature, au 30.06.2021. Nous les remercions pour tout le travail effectué et leur souhaitons plein succès pour la suite.

MM. Cédric Beaud et François Goldenschue ont poursuivi leur mandat pour la nouvelle législature 2021-2026. Mme Anouck Tchudi, syndique de Clarmont, MM. François Delay et Fabrice Marendaz de la commune de Hautemorges, et M. Michel Walpen de la commune de Bière ont été assermentés le 23.06.2021, et ont rejoint le CoDir au 1er juillet 2021.
Nous leur souhaitons la bienvenue et une agréable législature.

Personnel de l'ASIABE

Mme Marine Vallotton a été engagée en qualité de boursière à 50% depuis le 1er juin 2021 en remplacement de Mme Anick Delay, que nous remercions pour tout le travail accompli ainsi que pour sa précieuse collaboration dans la transmission des dossiers.
M. Joao Simplicio Ferreira a été engagé en qualité de collaborateur administratif à 30% depuis le 1er juillet 2021, et M. Arno Dell'Eva en qualité d'adjoint à la direction du parascolaire à 80% depuis le 1er octobre 2021. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous tenons finalement à remercier les autorités et le personnel des communes de l'ASIABE pour leur soutien durant l'exercice écoulé. C'est grâce à l'engagement de chacun que nous pouvons faire avancer nos projets et assurer la logistique quotidienne de notre établissement.

CONCLUSIONS

Le Comité Directeur vous propose de voter les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal

- vu le préavis N° 01/2022 du Comité directeur,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide

a) **d'accepter les comptes 2021 tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge au Comité Directeur et à la boursière**

b) **d'approuver la gestion du Comité Directeur pour l'année 2021.**

Les comptes 2021 et les commentaires les concernant ainsi que le présent préavis ont été adoptés par le Comité Directeur dans sa séance du 1er mars 2022.

Pour le Comité directeur

Le Président	La Secrétaire
C. Beaud	S. Baud

Annexes : - divers décomptes et tableaux
- comptes 2021, avec commentaires
- rapport de la Directrice